

Communiqué de presse

Le SFCD réclame une consultation blanche pour les chirurgiens-dentistes

Il existe deux dispositifs pour la prise en charge des patients handicapés : la consultation complexe et la consultation blanche.

L'avenant 3 à la Convention nationale des chirurgiens-dentistes prévoit que la **consultation bucco-dentaire complexe** réalisée par un chirurgien-dentiste pour un patient atteint de handicap ou d'un polyhandicap est dénommée CBX. Elle est facturable selon les consignes de la grille APECS annexée à l'avenant 3 à la convention. Afin de facturer la consultation complexe correspondante, le code prestation agrégé à transmettre à l'assurance maladie sur la feuille des soins (électronique ou papier) est CCX.

L'avenant 9 à la Convention nationale MEDICALE a introduit une **consultation blanche**, qui s'entend d'une part comme le temps de rencontre planifié entre le patient vivant avec un handicap et le praticien ainsi que son lieu de consultation (appropriation de l'espace, du matériel, reconnaissance des personnes), ou d'autre part comme une consultation au cours de laquelle les soins prévus n'ont pas pu être réalisés compte tenu du handicap du patient. Cette consultation blanche, valorisée à même hauteur que la consultation de référence, soit 46 euros, est entrée en vigueur au 1^{er} avril 2022.

A quand une consultation blanche, codifiable et prise en charge, par les chirurgiens-dentistes ?

Le SFCD demande que les patients puissent faire connaissance avec le praticien et le lieu de consultation avant une consultation complexe.

Le SFCD demande la possibilité de coter une consultation blanche lorsque les soins prévus n'ont pas pu être réalisés compte tenu du handicap du patient.

Contact presse : Dr Nathalie Delphin -Présidente
06 11 69 16 06 - nathalie.delphin@sfcd.fr



A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire. Composé de chirurgiens-dentistes bénévoles de tous modes d'exercice (libéral, salarié, hospitalier, universitaire, collaboration), le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme.